



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Événement parlementaire à l'occasion de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement

Bilan des mesures définies et mobilisation des parlements

Mercredi 2 juillet 2025, 12 h 30-14 h

Résumé

La séance, organisée par l'Union interparlementaire (UIP) en tant qu'événement spécial dans le cadre de la Conférence internationale sur le financement du développement, a mis en évidence le rôle important que jouent les parlements et les parlementaires en garantissant un lien essentiel permettant aux gouvernements de tenir leurs engagements en matière de développement, y compris ceux liés au financement du développement. La séance a examiné en détail le document final de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, le *Compromiso de Sevilla*, afin d'évaluer la mesure dans laquelle il permet de résoudre les nombreuses questions en suspens, notamment en matière d'aide, de dette, de fiscalité, de commerce et d'investissements privés, et de déterminer comment les parlementaires perçoivent l'impact des changements dans le domaine du financement du développement au niveau local.

La séance était modérée par Mme Aleksandra Blagojevic, Responsable du programme de développement international à l'UIP. Elle comprenait un exposé d'expert par Mme Ana Patricia Muñoz, Directrice exécutive de l'International Budget Partnership (IBP), et une table ronde avec Mme Brenda Nyirenda, membre du Parlement zambien, Mme Marit Maij, membre du Parlement européen (Pays-Bas) et Mme Afshan Khan, Sous-Secrétaire générale des Nations Unies et coordinatrice du Mouvement pour le renforcement de la nutrition (SUN). Les interventions ont été suivies d'un débat avec les participants.

Mme Muñoz a présenté les recherches de l'IBP mettant en évidence un déclin du contrôle législatif sur les budgets nationaux après la pandémie de COVID-19. Elle s'est félicitée de l'inclusion de références au contrôle parlementaire dans le *Compromiso de Sevilla*, mais a souligné la nécessité de mettre en place des garanties dans les pratiques budgétaires et les cadres juridiques afin d'éviter toute utilisation abusive des situations de crise, ainsi que l'importance de processus inclusifs et participatifs impliquant toutes les parties prenantes, notamment la société civile et les institutions supérieures de contrôle des finances publiques.

Mme Nyirenda a mis en avant les limites auxquelles se heurtent les parlements dans l'exercice de leurs pouvoirs budgétaires, appelant à une analyse sectorielle plus approfondie des budgets avec la contribution des parties prenantes concernées. La dette reste un défi majeur, une part importante des budgets nationaux étant consacrée au service de la dette. Elle s'est félicitée de la reconnaissance, dans le *Compromiso de Sevilla*, de l'importance des prêts concessionnels pour les pays africains. Elle a appelé à investir dans les besoins fondamentaux tels que la santé et à prendre en compte la dimension de genre dans le développement.

Mme Majj a fait savoir aux participants qu'il n'existe actuellement aucun consensus politique au sein du Parlement européen sur les questions relatives au développement, ce qui met sous pression les fonds destinés à la coopération pour le développement. Elle a appelé à considérer la sécurité physique et la sécurité sociale de manière conjointe, et à approfondir le débat sur l'investissement dans les personnes. Elle a fait remarquer que, malgré les différences entre les systèmes politiques à travers le monde, tous les pays ont besoin d'une participation inclusive des parties prenantes et d'un leadership politique fort.

Mme Khan a souligné que la nutrition ne doit pas être considérée comme un coût, mais comme un investissement à long terme dans la productivité de la société et le capital humain. Elle a plaidé en faveur d'une ligne budgétaire spécifique pour la nutrition et d'un suivi et d'un contrôle plus rigoureux des budgets. Elle a estimé que la transparence et la redevabilité sont essentielles pour respecter le contrat social avec les citoyens et rétablir la confiance.

Au cours de la discussion, les participants ont souligné le fait que le renouvellement important des parlementaires au cours des cycles électoraux constitue un défi majeur, qui nécessite un renforcement ciblé des capacités des nouveaux membres et une collaboration étroite avec le personnel parlementaire afin de préserver la mémoire institutionnelle. Ils ont également insisté sur les contraintes plus générales qui pèsent sur les capacités parlementaires en raison du recul de la démocratie et du rétrécissement de l'espace civique. La séance s'est conclue par le constat que la résolution de problèmes aussi complexes nécessite des solutions soigneusement conçues, qui accordent la priorité aux personnes, mettent l'accent sur la solidarité et le bien commun, et soient renforcées par la coopération interparlementaire et la participation active de la société civile.